

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 5 MARS 2025

OBJET / GAIA : Budget principal : bilan des acquisitions et cessions 2024.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 27 février 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 24
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othateguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xavier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

Procuration : M. Jean-Jacques Lassus à M. Christian Devèze ; Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Desperies.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

Mme Aizpuru, adjointe, expose que, conformément aux dispositions de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil municipal.

Le bilan de l'année 2024 se décompose ainsi :

- a) Acquisitions : Acquisition, à titre gracieux, des parcelles AV 198 (36ca) à l'avenue Bordart et AV 200 (7a 39ca) rue du Docteur Joseph Chatard.
- b) Ventes : Aucune cession foncière n'a été enregistrée sur l'exercice 2024.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Mme Aizpuru et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2024 du budget principal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :


Joana LACARRA

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria




Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapez